

Fondement de discours / Discours de fondement¹

Didier VAUDENE²

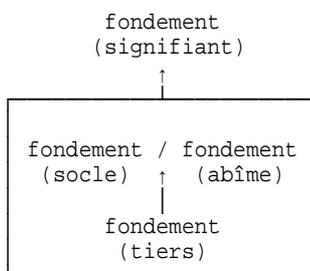
•

Introduction

Le mot *fondement* dit-il encore quelque chose aujourd'hui ? Que savons-nous, ou que disons-nous de *fondement* ? Y a-t-il lieu de reprendre le questionnement visant les fondements des discours, y compris ceux qui semblent les mieux établis ? Faut-il encore fonder les discours ? Et, si tel est le cas, pourquoi et comment faudrait-il fonder ?

Le plus souvent, *fondement* est convoqué pour prêter sa solidité afin de porter l'édifice qui prend appui sur lui ; il fait office de socle, en-deçà duquel il n'y a rien, du moins l'affirme-t-on ; on vise à travers lui une sorte d'établissement définitif, et sa position dans la construction, comparable aux fondations d'un édifice, dit assez qu'on ne saurait en réaménager l'agencement sans risquer la ruine de la construction qu'il supporte. En ce sens, *fondement* est associé à une *thématique du socle* comportant de nombreuses ramifications : fondations, solidité, fermeté, commencement, fondements absolus, etc. Mais il s'en faut de beaucoup que les discours soient construits comme on construit des maisons, et le constat que nombre d'entre eux sont pris dans un devenir, qui se manifeste en particulier par le ré-examen de leurs énoncés les plus fondamentaux, jette un discrédit bien compréhensible sur l'image de l'édifice. Toutefois, à laisser de côté cette image, on ne peut guère éviter de basculer dans une *thématique de l'abîme*, comportant elle aussi de nombreuses ramifications : sans-fond, déroberement, absence de fondement, horizon, etc. Cette thématique de l'abîme est très délicate à étayer, d'autant que les considérations de solidité et de socle ne disparaissent pas pour autant ; comment rendre intelligible, par exemple, que les édifices puissent demeurer en suspens dans l'abîme ?

N'est-il pas surprenant que *fondement* soit pris dans une tension à ce point discordante et turbulente entre les deux thématiques du socle et de l'abîme, alors que tout devrait reposer sur les assurances massives qu'il est censé procurer ? Faut-il déplorer les imperfections de la langue [française] de n'offrir en un débat si crucial qu'une équivoque aussi malencontreuse ? Après avoir longuement hésité, j'ai fini par préférer comprendre que cette équivoque procédait d'un *savoir*, celui-là même qui fait défaut quant à *fondement*, savoir indéchiffrable quand on s'en tient à l'idéal normatif d'univocité, puisque lié au fait même de glisser *fondement* (socle) sur *fondement* (abîme) :



Ce schéma suggère que l'articulation socle/abîme, faute d'être déchiffrée, est ajustée sur le glissement fondement/fondement, glissement qui implique un *tiers*, symbolisé par la barre de coupe, et qui vaut pour l'articulation socle/abîme elle-même, les trois termes ainsi liés étant couverts (enveloppés, déroberés, etc.) par un

1. Actes du séminaire Bena 6, octobre 1993.

2. Collège international de Philosophie, Carré des sciences, 1 rue Descartes, F-75005 PARIS, et Université Pierre et Marie Curie (Paris 6), 4 place Jussieu, F-75252 PARIS CEDEX 05 (didier.vaudene@upmc.fr).

quatrième, à savoir le signifiant *fondement*. A prendre au sérieux ce glissement, on peut comprendre qu'un savoir s'y cèle quoiqu'il ne cède en rien quant à son efficience, quand bien même il demeurerait indécélable par l'effet du glissement qui le dérobe tout en le conservant, présent, n'en doutons pas, présent à ce point qu'il nous faille en assumer *hic et nunc* l'énigme dans toute son effectivité à seulement l'invoquer pour y poser notre savoir. Prenons un peu de recul : il doit bien exister un *truc* pour qu'on pressente depuis si longtemps qu'il n'y a pas de meilleur repos pour ces immenses édifices, y compris ceux d'aujourd'hui, qu'un mot dont on ne sait rien, sauf à dire — *je ne sais pas*.

Retenons cette idée que *fondement* est une sorte de schéma qui ne nous dit pas *ce qu'est* un fondement, et encore moins *quel* est le fondement, mais plutôt *ce qui est en jeu* dès lors qu'il est question de fondements, à savoir que c'est en tant que dérobie à notre « regard », et assumé *hic et nunc* par nous, qu'un *quelque chose* se trouve produire l'effet que nous visons quand nous référons un discours à *fondement*. Il revient à un *discours de fondement* d'assumer la charge d'un questionnement, d'en rappeler sans cesse l'énigme, et de tracasser sans relâche les évidences et les assurances qu'une époque tient pour hors de portée de tout questionnement. Aussi la *question des fondements* est-elle une manière d'aborder et d'interroger les discours d'une manière radicale, non pas en tant qu'ils sont tels ou tels (philosophiques, scientifiques, juridiques, etc.), mais en tant qu'ils sont des discours.

Méthode expérimentale

Blocages théoriques

Dans le cours de mon propre cheminement, la *question des fondements*, du moins dans son acception radicale, est une élaboration (voire une reconstitution) tardive. Initialement, mes travaux de recherche n'avaient aucun lien apparent avec une telle question, et ce n'est certainement pas la pratique scientifique habituelle qui a favorisé cette orientation. Cette pratique, pour l'essentiel, demeure muette sur un tel questionnement, comme si une telle question n'avait même pas lieu d'être posée à l'endroit de « la science » ; et, tandis que chaque jour apporte sa brouettée cacophonique de nouveaux paradigmes, cet étonnant silence attend qu'on l'entende, et qu'on le déchiffre pour en faire jouer le ressort. Mes travaux de recherche ont bifurqué lorsque je me résignai à reconnaître que des principes fondamentaux fermement établis et des évidences universellement admises pouvaient être la cause de *blocages théoriques*. De tels blocages se produisent lorsque le dénouement (voire simplement l'intelligibilité) d'une problématique dépend d'un *quelque chose* qui se trouve exclu (ou rendu inaccessible, ou inconcevable) par l'effet même des principes et des évidences qui régissent le champ théorique relativement auquel cette problématique est référée (est pertinente, est reconnue, a un sens, etc.). Parmi ces blocages, certains se présentent comme une sorte de tenaille, qu'on peut comprendre comme un *conflit de fondements*, et qui tient au fait qu'il faut *sauver* les principes et les évidences qui garantissent l'existence de la problématique à dénouer, tout en *récusant* ces mêmes principes et évidences pour la dénouer. En un mot, il y a un *conflit de légitimité* entre le cadre théorique qui se trouve recueillir la problématique, et le cadre théorique [à venir] relativement auquel la problématique peut être dénouée.

Le dénouement de ces blocages théoriques se traduit par un renouvellement des principes et des évidences qui régissent les champs théoriques ; si l'on admet de comprendre ces renouvellements comme des *progrès*, on reconnaîtra qu'il s'agit de *progrès fondamentaux*, par opposition aux *progrès cumulatifs* (c'est-à-dire le progrès tel qu'on l'entend habituellement) qui se développent au sein des cadres théoriques qui leur donnent lieu. Parce qu'ils opèrent *de l'intérieur*, les blocages théoriques constituent un levier redoutable disposant d'une force suffisante pour qu'une question de fondement puisse être reconnue ; corrélativement, plus un blocage théorique est fondamental, et plus le renouvellement duquel dépend son dénouement est lui-même fondamental. Les problématiques prises dans l'aire d'un blocage théorique appellent une sorte particulière de recherches, les *recherches de fondement*, qui procèdent par ré-examen et renouvellement des champs théoriques ; de telles recherches ne sont concevables qu'à supposer que les principes fondamentaux ne sont pas des socles ultimes et définitifs, que les évidences qui leur sont associées peuvent être critiquées et récusées, quand bien même elles seraient universellement admises depuis des siècles. D'où la difficulté majeure de ces recherches, qui doivent prendre appui sur la légitimité à récuser pour trouver le moyen d'en provoquer le désajointement afin d'y puiser le renouvellement destiné à établir une nouvelle légitimité. Bref, on aperçoit une dégringolade de blocages emboîtés qui viennent s'entasser devant le mot *fondement*, lequel regarde tout cela avec ironie, car il se

sait confortablement installé sur le blocage théorique le plus fondamental de tous, que j'ai schématisé à grands traits comme l'articulation des deux thématiques du socle et de l'abîme. A ce degré de questionnement, les institutions scientifiques ne sont que des cas particuliers d'institutions ; mais peut-être ces institutions se prêtent d'autant mieux à l'étude des blocages théoriques qu'elles auront mobilisé la rigueur dont elles se prévalent pour serrer au plus près le silence qui en cèle le dénouement.

Les institutions [scientifiques] savent manier ces deux thématiques discordantes d'une manière suffisamment avisée pour en recueillir le meilleur bénéfice. Car la légitimité de ces institutions se consolide aussi bien en manoeuvrant la thématique du socle, quand il s'agit de créditer les fondements d'une fermeté superlative, qu'en manoeuvrant la thématique de l'abîme, quand il s'agit de renoncer à cette même fermeté afin d'invoquer les progrès fondamentaux qui renouvellent cette « même » légitimité lors des passages turbulents qu'on nomme habituellement *crises de fondements*. Certes, le renoncement institutionnel à la fermeté superlative ne se prononce crûment que sous le couvert direct ou indirect des plus hautes autorités, parfois lors de cérémonies au cours desquelles un discours laisse soudainement jaillir l'étonnant oxygène qui stupéfie l'assemblée, la tenant quelques instants sous le charme inexplicable d'une émotion comparable à celle que suscitent les plus grands artistes. Dans une conférence prononcée en 1941, Max PLANCK note :

« Et, en fait, si nous considérons de plus près et scrutons plus attentivement l'édifice de la science, nous nous pénétrons bien vite de cette idée qu'on y trouve un point dangereusement faible — à savoir, ses fondations mêmes. Ses fondations ne sont pas fixées, rigoureusement renforcées dans toutes les directions pour lui permettre de résister aux poussées et aux violences du dehors. En d'autres termes, la science n'est point bâtie sur quelque principe d'une validité universelle et en même temps d'une signification si solide qu'il soit en mesure de supporter l'édifice lui-même. A coup sûr, la science proprement dite repose de toutes parts sur les mesures exactes et les nombres, et par là même elle a pleinement droit à porter son noble nom, car les lois logiques et mathématiques peuvent indubitablement être regardées comme dignes de foi. Mais la logique la plus aiguisée, les mathématiques les plus rigoureuses ne peuvent encore produire un seul résultat fructueux en l'absence de prémisses d'une parfaite certitude. On ne peut rien tirer de rien. [...] La pensée scientifique doit se rattacher elle-même à quelque chose, et la grande question est de savoir *où*. Cette question a occupé l'esprit des plus profonds penseurs de toutes les époques et de toutes les nations, depuis un temps immémorial, de Thalès jusqu'à Hegel, mettant en branle toutes les forces humaines de l'imagination et de la logique. Pourtant, on a démontré toujours davantage qu'une réponse définitive, décisive, ne saurait y être apportée. La preuve la plus saisissante peut-être de cette conclusion négative, c'est que jusqu'ici tous les essais ont échoué à découvrir une vue du monde qui soit universellement reçue, au moins dans ses traits généraux, par tous les esprits capables d'en juger. La seule conclusion qu'un tel fait accorde, selon les préceptes de la raison, c'est qu'il est absolument impossible de placer la science, d'une manière *a priori*, sur des fondements universels qui posséderaient un contenu immuable assez vaste¹. »

Expérience

C'est peut-être dans le domaine des sciences expérimentales que ces problématiques fondamentales sont les plus apparentes. On observera que ces mésaventures ne se produisent pas au sein de théories incertaines ou encore insuffisamment développées, mais, tout au contraire, au sein des théories les mieux établies et bénéficiant des corroborations les plus étendues. Dans le discours prononcé à la cérémonie du Centenaire de Claude BERNARD, au Collège de France, le 30 décembre 1913, Henri BERGSON rappelle quelques traits caractéristiques de l'apport de Claude BERNARD à la méthode expérimentale :

« Si, d'après lui, nous n'apporterons jamais trop de prudence à la vérification d'une hypothèse, jamais nous n'aurons mis assez d'audace à l'inventer. Ce qui est absurde à nos yeux ne l'est pas nécessairement au regard de la nature : tentons l'expérience, et si elle se vérifie, il faudra bien qu'elle devienne intelligible et claire à mesure que les faits nous contraindront à nous familiariser avec elle. Mais rappelons-nous aussi que jamais une idée, si souple nous que l'ayons faite, n'aura la même souplesse que les choses. Soyons donc prêts à l'abandonner pour une autre, qui serrera l'expérience de plus près encore. ». BERGSON poursuit en citant Claude BERNARD : « Quand nous faisons une théorie générale dans nos sciences, la seule dont nous soyons

1. Max PLANCK, *Sinn und Grenzen der exakten Wissenschaft*, 1941 ; traduction française in *Autobiographie scientifique et derniers écrits*, Flammarion, Paris, 1960, pp. 128-129.

certaines c'est que toutes ces théories sont fausses, absolument parlant. Elles ne sont que des vérités partielles et provisoires, qui nous sont nécessaires comme les degrés sur lesquels nous reposons pour avancer dans l'investigation. [...] La nature est ce qu'elle est, et comme notre intelligence, qui fait partie de la nature, est moins vaste qu'elle, il est douteux qu'aucune de nos idées actuelles soit assez large pour l'embrasser. Travaillons donc à dilater notre pensée ; forçons notre entendement ; brisons, s'il le faut, nos cadres ; mais ne prétendons pas rétrécir la réalité à la mesure de nos idées, alors que c'est à nos idées de se modeler, agrandies, sur la réalité¹. »

N'éprouvons-nous pas une immense difficulté à reconstituer pour quelles raisons il a fallu tant de siècles avant d'atteindre ce qui paraît si étrangement familier dans cette évidente limpidité ? Arrêtons-nous un instant pour prendre la mesure de ce qui demeure dans le filigrane de ces textes où affleure le rapport entre l'idée d'une *approximation* et l'exigence de l'*expérience*, et laissons de côté les arguments factuels, qui sont habituellement invoqués en cette occasion, afin de procéder de manière radicale en questionnant *quant au fondement* : pourquoi, dans le domaine des sciences de la nature, en est-on venu à considérer qu'il fallait *nécessairement* procéder à des expériences ? Parce qu'on a renoncé à supposer qu'on pourrait disposer des « principes absolus » (et *a fortiori* du « savoir absolu ») concernant la nature. Personne n'a la moindre idée de ce que pourraient être de tels *principes absolus* (et encore moins de ce que pourrait être le *savoir absolu*) ; au moins dois-je reconnaître que, *du seul fait* que je procède à des expériences, j'assume *hic et nunc* que je renonce — à quoi ? — *je ne sais pas*.

Ce renoncement est une ruse destinée à manoeuvrer ce dont je ne sais rien. Cette ruse consiste à *inverser* la difficulté : au lieu de subir la finitude qui accable l'ici-bas comme une imperfection contingente qu'il conviendrait *in fine* d'avoir éliminée, je vais *renoncer* à une telle visée, non parce que je me serais résigné à ne jamais rien savoir, mais, tout au contraire, pour recueillir ce renoncement afin d'en faire la *condition de possibilité* de mon savoir. Au lieu d'entretenir l'illusion aux termes de laquelle la perfection d'un *savoir absolu* (dont je n'ai pas la moindre idée) serait accessible à l'issue d'un procès [probablement] infini visant à éliminer toutes les imperfections qui obstruent le chemin, ce renoncement est un *coup de force* qui pose l'équivalence entre *savoir absolu* et *anéantissement du savoir* de manière que ce qui me sépare de ce *savoir absolu* soit aussi ce qui me sépare de l'*anéantissement du savoir*, afin d'interpréter cette double séparation comme la *condition même d'un savoir*. Ce coup de force d'un renoncement ne s'autorise donc à avancer la fiction d'un *savoir absolu* que dans le mouvement même par quoi il y est renoncé, de telle sorte que je puisse assumer le *je ne sais pas* comme un renoncement au sujet de quoi je ne sais rien. C'est un tel acte de renoncement qu'il convient de reconnaître comme étant proprement *certitude* — je reviendrai sur ce point tout-à-l'heure. Mais cette séparation n'est pas irrémédiable ni distendue au point de n'être plus rien ; elle est aussi ce qui doit me relier (on notera au passage que la question d'un lien ne saurait être posée sans que soit posée celle d'une séparation) — à quoi ? — *je ne sais pas*, puisque j'y ai renoncé au titre de la condition de possibilité de mon savoir. Ainsi le lien est-il lui-même énigmatique, quoiqu'il doive avoir lieu effectivement, effectivité énigmatique que l'expérience a précisément pour mission d'avérer. L'exigence de l'expérience, en tant que promue au rôle fondamental que lui reconnaît la méthode expérimentale, n'est pas autrement intelligible, car il s'en faut de beaucoup que l'humanité ait attendu dans l'hébétéitude totale que la méthode expérimentale vienne lui enseigner qu'il faut procéder de temps à autres à des vérifications.

D'assumer l'avoir-lieu d'un *je ne sais pas*, je peux maintenant poser la question qu'on « oublie » généralement de poser : puisque je reconnais que je ne dispose ni des *principes absolus* ni du *savoir absolu*, que devient ce *reste* qui m'échappe *dans* ce que je sais ou déclare savoir² ? A seulement poser la question, il devient manifeste que le rôle de l'expérience dans la méthode expérimentale est tout, sauf évident, puisque la question de la corroboration ne saurait être dissociée de ce reste, sachant qu'à le nier, l'expérience n'aurait plus lieu d'être exigée. Le réel ne se découpe pas au ciseau ; il ne se termine pas à l'extrémité de mon savoir ; et quand j'effectue une expérience, il est là, massif, obscur et opaque, y compris ce dont je n'ai même pas encore la moindre idée. De sorte que lorsque je conclus qu'une expérience est positive dans le sens d'une corroboration, *je sais* que ce reste qui récusé *déjà* l'interprétation que j'en donnerai — non pas n'a pas eu lieu — mais, au contraire, s'est effectivement manifesté, *dans* l'expérience elle-même, en tant qu'*indécélable*. Ainsi le principe

1. Henri BERGSON, *La pensée et le mouvant (La philosophie de Claude Bernard)*, PUF, Paris, 1990, pp. 235-236.

2. Concernant la thématique du *reste*, cf. François BAUDRY, *Le noeud borroméen, la question des fondements, et le vide comme objet*, revue Césure, n° 2.

même d'une corroboration expérimentale dépend-il d'un reste qu'il convient de comprendre comme une *présence singulière en retrait*, c'est-à-dire comme étant à la fois *effectif* (il a bien lieu) et *indécelable* (relativement au protocole expérimental qui le suscite).

Calages

Puisque la méthode expérimentale exige des théories qu'elles soient corroborées par l'expérience, c'est donc que chaque théorie ne saurait recueillir de corroborations qu'à la condition de venir se *caler* sur **son** reste. D'une part, ce reste est déjà à comprendre comme effectif et indécelable ; d'autre part, on aperçoit maintenant que ce reste est à situer au centre de gravité d'un tripôle *possibilité, limite, et fondement*. La *possibilité* renvoie, d'une part, à l'*avoir-lieu* que procure le renoncement aux *principes absolus* et *savoir absolu*, et, d'autre part, à l'*applicabilité*, en l'occurrence, ce qu'implique l'effectivité des expériences de corroboration. La *limite* renvoie au fait que la corroboration implique un reste où se manifeste déjà, quoique de manière encore indécelable, ce sur quoi viendra buter la théorie lorsqu'une part de ce reste deviendra manifeste. Enfin, j'ai cru devoir identifier ce reste comme *fondement*, ce reste qui conditionne tout à la fois la possibilité, l'applicabilité, la fermeté (via les corroborations), et la limitation (en cas de crise de fondements). Ces articulations permettent en particulier de comprendre qu'un renouvellement des fondements est une manière de faire varier les *calages* qui déterminent la coupure entre *décelable* et *indécelable*, variation qui implique une réinterprétation des théories elle-même indissociable d'une réinterprétation corrélatrice des expériences ayant contribué à corroborer la théorie réinterprétée, sans qu'il soit nécessaire de contester la pertinence des expériences, ni même leur valeur corroboratrice ; on peut donc d'autant mieux *s'en tenir aux faits* (thématique du socle) que les faits ne sont tels que relativement au reste qui leur procure établissement (thématique de l'abîme).

Dès lors que le reste est situé au centre de gravité du tripôle *fondement, limite* et *possibilité*, on peut comprendre que ce sur quoi vient buter une théorie en tant que *limite* n'est jamais que ce qu'elle avait dû initialement rejeter [à son insu] comme *reste* pour se fonder et établir les conditions de sa propre possibilité. Ne peut-on déchiffrer une telle articulation dans la décision délibérée d'Albert EINSTEIN de « sauver » la construction newtonienne, décision qu'il généralise en l'élevant au rang d'un destin fondamental ?

« C'est le plus beau destin d'une théorie physique, que de montrer elle-même le chemin pour la mise en place d'une théorie qui la contient, et au sein de laquelle elle survit comme cas limite ¹. »

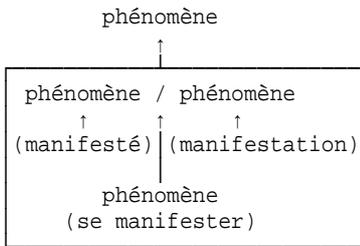
Il n'en reste pas moins — l'auteur de cette phrase en sait quelque chose — qu'à considérer ce destin à l'envers, c'est-à-dire *avant* l'après-coup depuis lequel le dépassement est acquis, on puisse comprendre que les *blocages théoriques* puissent être l'effet direct et inévitable des principes fondamentaux et des évidences qui les accompagnent. Et quand on se prend à imaginer que plus aucun progrès [fondamental] n'est possible, c'est seulement notifier qu'on n'a aucune idée de la manière de provoquer ce reste à devenir manifeste.

Se manifester

Dans le contexte de la méthode expérimentale, ce reste (en tant qu'effectif et indécelable) est une sorte de *place* (ou de *fonction*) où se condensent plusieurs difficultés majeures. C'est, par exemple, la *réserve du réel*, dont dépend la possibilité des progrès fondamentaux qui agissent sur la coupure entre *décelable* et *indécelable*, réserve qui n'est, en soi, ni cachée ni voilée, mais seulement ce grâce à quoi quelque chose peut être « vu », si du moins l'on comprend qu'à vouloir « tout-voir » on ne verrait strictement rien ; en ce sens, ce reste est ce qui doit demeurer comme ombre pour que quelque chose puisse être mis en lumière. On peut noter que demeurer indécelable n'est pas une propriété banale, d'autant moins banale qu'on créditera les appareils d'observation d'une plus grande acuité. En tant qu'indécelable, ce reste est assujéti à un *principe de conservation* déterminant un champ conjectural qu'on peut esquisser par une question : *à quelles conditions puis-je actuellement concevoir que quelque chose demeure indécelable ?*

A tenir pour évident que les phénomènes (le manifesté) se manifestent pour donner lieu à des phénomènes (la manifestation), on « oublie » ce qu'une telle évidence implique, à savoir le *se manifester* lui-même, qui est sans doute le plus singulier de tous les phénomènes :

1. Albert EINSTEIN, *Über die spezielle und die allgemeine Relativitätstheorie*, Brunswick, F. Vieweg & Sohn, 1956 [première éd. 1917]. Cité par G. HOLTON, *L'imagination scientifique*, Gallimard, Paris, 1981, p. 221.



Dans le glissement phénomène/phénomène, impliqué par le double usage habituel du mot *phénomène*, le *se manifester* est situé comme la coupure qui, indissociablement, sépare et relie le phénomène (le manifesté), par principe inaccessible comme tel (sinon la médiation d'un *se manifester* serait inutile), et le phénomène (la manifestation), à comprendre comme décelable, tangible, etc. Le *se manifester* serait-il moins effectif quand il s'effacerait (indécelable) pour donner lieu à la manifestation (décelable) ? On peut en douter. Ainsi ce reste pourrait-il être encore saisi comme un phénomène synthétique inversé, ne se manifestant qu'indécelable au sein du décelable, c'est-à-dire **en retrait dans** toute manifestation tangible qu'il conditionne, phénomène certes singulier, puisque dépendrait de lui qu'il y ait *des* lois physiques concevables, lesquelles, impliquées dans les corroborations, exigent le préalable de manifestations décelables. Ainsi la question *à quelles conditions puis-je concevoir que quelque chose demeure indécelable ?* a-t-elle au moins une réponse : du seul fait que j'invoque des phénomènes !

Approximation

L'idée d'*approximation* est bien trop approximative parce qu'elle reste engoncée dans une timidité un peu pâlichonne ; il lui manque ce caractère décisif du renoncement ouvrant l'avoir-lieu d'un *reste à savoir* de quoi dépend un questionnement *quant au fondement*. En particulier, l'idée d'*approximation* a pour conséquence fâcheuse de situer le *reste à savoir* dans la distance qui sépare *aujourd'hui* et l'au-delà inaccessible d'un *demain*. Cela permet peut-être de comprendre pour quelles raisons, *aujourd'hui*, on ne dispose ni des principes absolus, ni du savoir absolu, mais cela n'explique d'aucune manière pour quelles raisons on devrait obtenir *demain* quelque chose de mieux qu'*aujourd'hui* (sauf à exclure les progrès fondamentaux et assimiler toute amélioration à une cumulation inexorable). Bref, l'idée d'*approximation* est sans doute séduisante, et bénéficie du soutien de diverses évidences, elle est cependant insuffisante en matière de problématiques fondamentales.

Il convient de souligner que le renoncement ne concerne jamais que ce que tout le monde s'accorde à reconnaître inaccessible comme tel, y compris quand il s'agit de situer cette inaccessibilité à l'horizon d'une tâche infinie, ou d'une perfection inévitablement oblitérée par la contingence des mesures. Ce renoncement n'importe donc pas une limite en un domaine qui en aurait été jusque-là dépourvu ; il propose simplement de *réinterpréter* cette inaccessibilité pour dénouer plusieurs blocages théoriques liés à la question des fondements. Ce *reste à savoir* est, en quelque sorte, la négativité impliquée par une positivité. On pourra observer, à reparcourir certaines pages de l'histoire des sciences, ces très délicats passages qui exigent de sortir de la positivité ambiante avec suffisamment de discrétion pour manoeuvrer la barre qui ajointe une positivité à sa propre négativité, afin de la déplacer un peu en provoquant une cristallisation superficielle de ce reste pour en recueillir quelques éclats positifs. A suivre le déchiffrement que je propose, on peut noter que ce *reste à savoir* n'est pas absent des considérations habituelles concernant la méthode expérimentale ; s'il n'y figure pas explicitement comme tel, il s'y trouve cependant *conservé* à travers une sorte de *brouillage anagrammatique*, comme s'il était le centre de gravité inaperçu de diverses idées et suppositions usuelles, *expérience*, *approximation*, *progrès*, et *phénomène*, par exemple.

Normativités scientifiques

Critère

L'une des difficultés majeures des *recherches de fondement* est de *faire le lien*, en particulier quand il s'agit de parvenir à reconstituer une question qui fera office de levier pour désajointer la construction à interroger, dont l'apparence lisse et évidente ne procure aucune prise. Dans de nombreux cas, il s'agit de mettre en rapport une

question et une réponse, l'une et l'autre pouvant être éventuellement pressenties, voire même connues, mais indépendamment, c'est-à-dire sans que leur rapport ne soit assumé.

Vus de loin, il semble que les discours constituent des unités aussi nettement distinguées que les mots grâce auxquels nous les nommons. Personne ne s'étonnera qu'on puisse parler de « la science », voire *des sciences*, ou encore du *discours scientifique*. Toutefois, quiconque souhaite préciser concrètement de telles classifications se trouve immédiatement confronté avec un obstacle incontournable, qui se traduit, dans le cas du discours scientifique, par le fait que nul n'est en mesure de produire un énoncé qui permette de trancher, pour hier, pour aujourd'hui et pour demain, sans qu'aucune équivoque ne subsiste, de ce qui est scientifique et de ce qui ne l'est pas. Chacun sait cela. Cette absence de critère se répète aussi, par exemple, à l'endroit de tous les discours majeurs dont dépend qu'il y ait civilisation et culture : droit, philosophie, art, etc., le discours scientifique n'ayant aucun privilège à cet égard. Toutefois, le cas du discours scientifique est intéressant, car on aurait pu espérer qu'un discours si pointilleux sur la positivité dont il se prévaut ait commencé par exiger de soi-même ce qu'il requiert d'un discours ou d'une théorie comme une condition *sine qua non* pour y apostiller son label ; c'est d'autant plus intéressant qu'il suffit, corrélativement, que cette condition de positivité ne soit pas remplie pour qu'un discours (ou une théorie) soit jugée non-positive, et, par suite, réputée non-scientifique. Toutefois, cette absence d'un critère définitif est à considérer « positivement », car elle nous rappelle que les sciences n'ont pas toujours été ce qu'elles sont actuellement, qu'il est probable qu'elles ne seront déjà plus demain ce qu'elles sont aujourd'hui, et qu'est exclue l'éventualité que cette fin du XX^{ème} siècle soit enfin parvenue à formuler les « fondements absolus » des sciences. Qu'on éprouve quelque difficulté à apercevoir aujourd'hui par quel biais les sciences vont s'ouvrir demain notifie simplement que les sciences sont prises dans un *devenir*, que l'idée même de science est en devenir, et que ce devenir se manifeste en particulier par la présence aujourd'hui inaperçue d'un *reste à savoir* qu'une ouverture aura [peut-être] pour effet de déployer demain.

Défaut d'une parole

Recueillons donc cette absence d'un critère définitif comme un *défaut d'une parole*, non parce que cette parole ferait seulement défaut *aujourd'hui* et qu'on pourrait espérer la dire *demain*, mais bien comme un défaut d'une parole *en tant que parole*, c'est-à-dire que ce défaut concerne ce qui, d'aucune manière ne saurait être autre chose qu'une parole (ce n'est ni un caillou, ni une image, ni un parfum, ni une locomotive, etc.), mais qui, en tant que parole, ne saurait d'aucune manière être *dite*. Comme dans le cas de l'*approximation*, au lieu de laisser la difficulté s'étirer dans l'horizon d'un *demain* sans cesse différé, je décide *aujourd'hui* de renoncer — à quoi ? — *je ne sais pas*, afin d'ouvrir l'*avoir-lieu* d'un *reste à savoir*, aussi impossible à épuiser qu'une parole qui fait défaut est impossible à *dire*.

Ce qui vient ainsi se *caler* sur un défaut d'une parole entendu comme un *reste à savoir*, et qui lui procure, indissociablement, *fondement*, *limite* et *possibilité*, c'est une *normativité scientifique*. Raisonnons à l'envers : si cette parole ne faisait pas défaut, il suffirait d'appliquer strictement le critère ainsi énoncé, de sorte qu'il n'y aurait nulle nécessité de s'en remettre à une institution normative pour juger de ce qui est scientifique et de ce qui ne l'est pas. Le mot *juger* convient à l'endroit des normativités scientifiques, car, à bien des égards, ces normativités sont [analogues à] des institutions juridiques. On pourrait dire, en raccourci, qu'il n'y a de savoir réputé scientifique qu'*institué*, « parce que » il est impossible de décider « absolument » ce qui est scientifique et ce qui ne l'est pas. Ces institutions normatives jugent *au nom de* — de quoi ? — de ce qu'il y aurait si cette parole ne faisait pas défaut¹, et qu'on nomme habituellement « la science » — c'est le singulier qui s'impose ici — car « la science » n'a *in fine* d'autre unité que la singularité d'*une parole* qui [lui] fait défaut. Il s'ensuit qu'une telle unité ne se réaliserait concrètement qu'avec l'épuisement du reste inépuisable corrélatif de ce défaut, de sorte que cette unité de « la science », ainsi recomprise d'un point de vue fondamental, se manifeste concrètement par la diversité irréductible *des sciences* — là, c'est le pluriel qui s'impose.

1. Cf. Pierre LEGENDRE, *Le désir politique de Dieu (étude sur les montages de l'Etat et du Droit)*, Fayard, Paris, 1988. Cf. aussi *Les enfants du texte*, Fayard, Paris, 1992.

Conservation

Une normativité scientifique a pour fonction réelle de *conserver* ce défaut d'une parole, sachant que sa fonction apparente n'est certainement pas de clamer sur les toits le défaut qui lui donne lieu ! De manière imagée, la visée de « la science » opère comme une sorte de leurre nécessaire, de telle sorte qu'à tenter d'atteindre cette visée, il devienne possible de la rater inévitablement, ratage qui n'est autre qu'un reste à savoir. Toutes les mises en scènes relatives à « la science » travaillent en sous-main à cette conservation, qui implique que la visée ne disparaisse pas (conservation de la *place*) quoiqu'elle ne puisse jamais être atteinte (conservation, à cette place, d'un *défaut d'une parole* entendu comme un *reste à savoir*). De manière encore plus précise, puisque c'est l'absence d'un critère définitif est recueilli comme ce défaut d'une parole, *il suffit* d'énoncer des critères normatifs pour que, du seul fait qu'ils soient énoncés, il soit certain qu'ils ne sont pas le critère définitif de la « la science » ; corrélativement, le consensus sur de tels critères normatifs dûment énoncés (concordance apparente), fussent-ils formulés avec la plus extrême précision, produit cet effet de conservation (concordance sous-jacente), même (et surtout) si une telle visée demeure inaperçue.

Chaque normativité scientifique vient se caler sur *son reste à savoir*, à la fois effectif et indécélable, où se conserve la *différence*, elle aussi à la fois effective et indécélable, entre *la normativité d'une époque déterminée* et « la science », au point que le devenir de ces normativités s'identifie au devenir de cette différence. Dire qu'une telle différence est à la fois effective et indécélable, c'est exactement dire qu'il y a *glissement* : chaque normativité tend à se faire passer pour « la science » en présentant comme étant « la science » une mise en scène des critères normatifs qui la constituent. Ainsi chaque normativité vient-elle buter contre l'illusion qu'elle aurait atteint l'indépassable, illusion inévitable puisque le *reste à savoir* (comme *condition de possibilité*) qui se déploiera *demain* (comme *limite*) demeure indécélable et effectif au regard normatif d'*aujourd'hui* (comme *fondement*). Puisque ce glissement tient à une parole qui fait défaut, il suffit de la *taire* — *motus* — pour que la question de ce qui fonde cette normativité n'ait plus d'*avoir-lieu*, et puisse être déclarée irrelevante. Il ne reste plus alors qu'à buriner dans le corps de tout un chacun que rien ne saurait être réputé scientifique s'il n'est d'abord *positivement* exhibé, pour exclure *ipso facto* tout risque de voir le montage se désajointer.

J'attire l'attention sur ce point crucial, redoutablement efficace, et qui produit ce que j'appelle un *bouclage catastrophique* : il suffit d'invoquer un résultat reconnu par une normativité (ce n'est donc certainement pas cette parole qui fait défaut) pour se trouver assumer *hic et nunc*, à son propre insu, l'ajointement du montage duquel dépend la légitimité de cette normativité, quand bien même on voudrait utiliser ce résultat en vue d'argumenter *contre* cette légitimité. Plus généralement, tout argument ou énoncé ayant statut d'être *positif* au sens d'une normativité donnée n'est certainement pas cette parole qui fait défaut, et ne saurait donc provoquer le désajointement du montage. On comprend ainsi que de tels montages puissent engendrer des bastions inexpugnables, puisqu'ils sont autant consolidés par l'efficacité des résultats qu'ils produisent (justification apparente de la légitimité), que par la tentative de prendre appui sur cette efficacité pour tenter de la retourner contre eux (aspect fondamental de la légimité). La place hégémonique qu'occupe, à maints égards, la normativité scientifique actuelle provient en particulier du fait qu'il est devenu *inconcevable* de ne pas prendre appui sur des résultats reconnus scientifiques (au sens de cette normativité) en vue d'argumenter pour ou contre cette normativité, ce qui est la condition suffisante pour que ceux qui défendent cette normativité, aussi bien que ceux qui voudraient la critiquer, se trouvent *à leur insu* assumer *hic et nunc* le bouclage catastrophique qui ne cesse de la consolider.

Ecriture*Transparence*

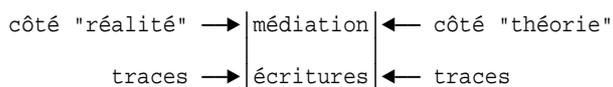
Le blocage théorique majeur avec lequel je me suis trouvé confronté dans le cours de mon propre cheminement concerne le rapport entre le savoir et l'écriture. Dès lors qu'on cesse d'admettre que l'usage omniprésent de l'écriture dans les sciences positives relève de l'évidence, on peut poser la question de déterminer pour quelles raisons ces sciences confient à l'écriture le soin de recueillir ce qu'elles reconnaissent comme étant le mieux établi. La réponse habituellement proposée consiste à affirmer que l'écriture est « transparente », qu'on en est maître, et qu'elle est, si l'on peut dire, à la botte du savoir. La difficulté majeure réside dans le fait qu'on ne sait à peu près rien dire de l'écriture, hormis ce qu'on a appris à l'école primaire

pour savoir lire, écrire et compter ; cette difficulté est pour le moins surprenante, puisque les critères normatifs maximaux actuellement en vigueur (théories expérimentales prédictives, théories mathématiques et logiques axiomatisées et formalisées, modélisations informatiques) ne sont pas concevables sans le recours à la médiation de l'écriture.

L'écriture est certes identifiée, dans le contexte des sciences positives, à l'écriture alphabétique linéaire ; il convient toutefois d'imaginer que cette écriture n'est qu'un cas particulier de l'écriture telle qu'impliquée par une telle médiation. Dans la perspective que j'aborde ici, un savoir sur l'écriture ne renvoie pas à un savoir sur l'histoire de l'écriture, son émergence, son évolution, ou les diverses variations et caractéristiques qui jalonnent l'élaboration du legs dont nous bénéficions aujourd'hui. Si je dis que les critères normatifs maximaux actuellement en vigueur requièrent la médiation de l'écriture, c'est pour souligner que je m'intéresse ici à l'aspect le plus fondamental de l'écriture, celui qui est mis en jeu lorsque l'écriture est installée *en place de médiation*. Or, puisque la normativité scientifique actuelle promeut, à titre de critères normatifs maximaux, des critères qui requièrent la médiation de l'écriture, la moindre difficulté impliquée par une telle médiation concernerait inévitablement ces critères normatifs maximaux, et, par suite, tout le savoir qui s'y assujettit. En particulier, s'il devait être avéré que cette médiation n'est pas concevable sans la mise en oeuvre de conditions restrictives (quelque chose comme un *point aveugle* dans la médiation), il s'ensuivrait que cette positivité scientifique *dans son ensemble* hériterait *en son principe* de ces conditions restrictives, pire, en aurait hérité depuis toujours (schématiquement depuis l'émergence des sciences modernes au XVII^{ème} siècle) sans même s'en apercevoir, et cela d'autant plus sûrement que le savoir scientifique élaboré dans ces conditions se sera mieux conformé aux critères normatifs maximaux (prédictivité, corroboration, mathématisation, démonstration, formalisation, modélisation), lesquels ne sont pas concevables sans la médiation de l'écriture. Corrélativement, on ne peut s'étonner que cette positivité n'ait strictement rien à dire de l'écriture, sinon que son usage est « absolument transparent ». En effet, il n'y aurait à dire quelque chose de l'écriture qu'à supposer que l'écriture aurait une sorte de *structure propre*, supposition suffisante pour jeter le discrédit sur l'évidence d'un usage transparent de l'écriture. Ce qu'on peut dire : l'écriture n'est pas un objet de savoir au sein de la positivité scientifique telle que nous la concevons actuellement.

Médiation

La situation, grâce à laquelle j'ai moi-même commencé d'apercevoir le blocage théorique concernant la question de l'écriture, appartient à l'informatique. Déblayons rapidement les scories produites par l'appellation « nouvelles technologies », scories qui obstruent l'accès à la reconnaissance du caractère singulier de l'informatique à l'égard des disciplines scientifiques classiques, aussi bien expérimentales que formelles (mathématiques et logiques) : je raisonne, pour rester bref, sur l'informatique, étant entendu que tout ce je dis de l'informatique, au degré de généralité où je me place, peut être étendu aux *traitements de l'information discrète*. L'articulation essentielle de l'informatique est liée au rôle médiateur de l'écriture. Côté "réalité", tous les dispositifs physiques qui interviennent (ordinateurs, par exemple), sont conçus de telle manière qu'ils puissent être complètement enveloppés dans des *écritures*, comprises comme des *états discrets*, et dans des *rappports entre ces écritures*, compris comme des *rappports entre ces états discrets*. La médiation de l'écriture est « épaisse » en ce sens que les [rappports entre] écritures¹ sont, en quelque sorte, le matériau de base grâce à quoi est indifféremment compris ce qui provient du côté "réalité" ou ce qui lui est destiné, aussi bien que ce qui provient du côté "théorie" ou lui est destiné :



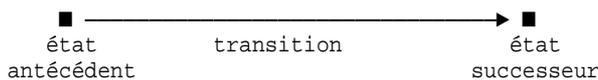
Cette médiation se synthétise à grands traits : il n'y a pas d'autre "réalité" (dispositifs physiques, situations concrètes, etc.) à l'égard de l'informatique que *saisie comme* [rappports entre] écritures, et il n'y a pas d'autres "abstractions" (objets abstraits, conceptualisations, modélisations, etc.) que *saisies comme* des [rappports entre] écritures. Corrélativement, tout le travail *proprement informatique* se déploie dans le champ de ces [rappports entre] écritures.

1. Les [rappports entre] écritures sont une manière condensée de dire : les écritures et les rappports entre ces écritures.

Une fois cela établi, on peut s'étonner. Le praticien d'une science expérimentale dira : mais pourquoi attirer l'attention sur ce schéma, puisque j'y reconnais la condition même d'une science expérimentale positive, ne serait-ce que parce que toute mesure doit pouvoir être recueillie comme une trace assimilable à une écriture, surtout si cette science vise une mathématisation, et encore plus si elle vise une prédictivité [quantitative], puisqu'une telle prédictivité implique des calculs, c'est-à-dire des [rapports entre] écritures. Le praticien d'une discipline formelle (mathématique ou logique) s'étonnera à son tour : je ne saurais élaborer un savoir positif (tel qu'actuellement conçu dans ce domaine) concernant les objets (ou abstractions) qui m'occupent si je ne suppose pas, au minimum, que les objets et les rapports entre ces objets puissent être adéquatement saisis comme des écritures et des rapports entre ces écritures. On pourrait continuer ainsi longtemps, en énumérant chaque champ d'application de l'informatique : traitement de texte, comptabilité, gestion, images de synthèse, composition musicale, synthèse des sons, systèmes experts, traduction automatique, etc. Bref, pourquoi attirer l'attention sur ce qui correspond à la *condition de possibilité* de la positivité telle que nous la concevons actuellement ? Tout cela n'est-il pas évident ? Est-ce bien nécessaire de chercher à en dire quelque chose ? Et, d'ailleurs, y a-t-il lieu d'en dire quelque chose ?

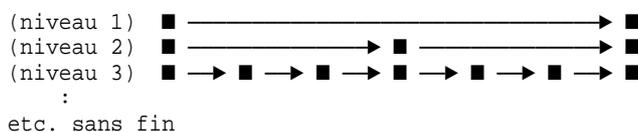
ZÉNON et le discret

La situation la plus simple permettant d'examiner les effets les visibles du point aveugle qu'implique la médiation de l'écriture appartient au b-a-ba de l'informatique, à savoir que les ordinateurs sont compris comme des machines à états discrets, chaque changement d'état étant associé à une transition entre états :



Compte-tenu du fait que les ordinateurs sont des dispositifs physiques à portée de la main, tout ce qui les concerne est « évidemment » borné de toutes parts dans le fini. Chaque état discret se comprend comme une écriture (suite de lettres 0 et 1, par exemple 001100...00011, si on s'en tient aux technologies et aux usages actuellement en vigueur), et chaque transition se comprend comme une *opération* qui, appliquée à l'écriture valant pour l'état antécédent, produit l'écriture qui vaut pour l'état successeur. Cette opération est effectuée « d'un seul coup », c'est-à-dire qu'il n'y a rien *entre* deux états qui se suivent. Ces opérations sur les écritures sont de même nature que celles qu'on apprend à l'école primaire sous l'intitulé *calcul*.

Toutefois, la supposition qu'une transition s'effectue « d'un seul coup » est seulement relative, en ce sens qu'elle dépend d'un *niveau d'observation*, ou encore d'un *grain de discrétisation*, analogue au *grain* d'une pellicule ou d'un papier photographique. Chaque transition *apparemment élémentaire* à un niveau donné peut être comprise, à un niveau plus fin, comme une suite de transitions, à leur tour comprises comme s'« effectuant d'un seul coup ». Ce qu'on a fait une fois, on peut le recommencer, et chaque transition ainsi obtenue est à son tour décomposable :



Si on regarde ce schéma avec le regard de ZÉNON, on comprend qu'une transition entre états, *en tant qu'elle s'effectue*, est une manière de changement (tout comme le mouvement d'un corps est une manière de changement), et qu'on aura beau poursuivre le découpage de cette transition, chaque transition se décompose en une suite de transitions qu'il faut de nouveau décomposer, de sorte qu'on ne parviendra jamais à épuiser la transition sous la forme d'une juxtaposition d'états inertes. En ce sens, cette entreprise de décomposition est *sans fin*, et je souligne *sans fin* pour dire très exactement qu'on ne saurait d'aucune manière trouver un terme à cette entreprise, fût-ce « à l'infini ».

Montage

Tirons quelques conséquences immédiates de ce raisonnement régressif. Dès que je tente de déterminer ultimement ce qu'est la transition *entre* deux états au moyen d'écritures et de rapports entre écritures, je déclenche une *régression sans fin*, c'est-à-dire que cette détermination ultime est *inaccessible* par ce procédé : quel

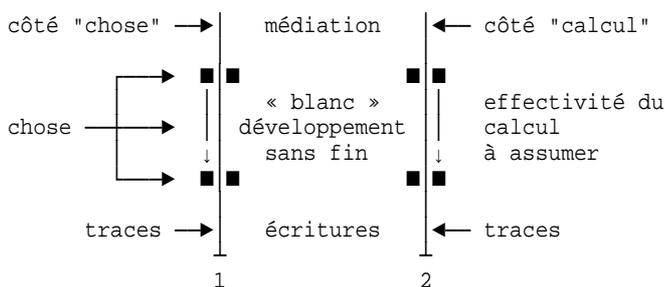
que soit le palier de composition, il demeure un *reste à décomposer*. Or, puisque ce procédé de décomposition produit des états intermédiaires que je recueille comme des écritures, le fait que ce procédé soit *sans fin* signifie qu'aucune écriture ne saurait ultimement combler ce qui a lieu *entre* deux états. Ce qu'on peut dire : dès lors que les états sont associés à des écritures, ce qui a lieu entre ces états, donc *entre* ces écritures, ne peut être comblé au moyen d'une écriture ; ou encore, ce qui a lieu *entre* deux états discrets, donc *entre* deux écritures, est associé à un *défaut d'écriture*, c'est-à-dire à quelque chose qui ne peut pas s'écrire comme tel.

De manière imagée, on pourra dire que ce qui a lieu *entre* les écritures « en noir » ne peut être comblé au moyen d'une écriture « en noir », et demeure donc « en blanc », ce « blanc » étant déterminé par le palier de décomposition auquel je me résigne à arrêter le processus régressif. Corrélativement, quel que soit le palier auquel j'arrête le processus de décomposition, il reste des « blancs » qu'il faut assumer en tant qu'ils marquent la place d'une écriture qui fait défaut. Par exemple, je peux assumer un « blanc » en *effectuant* l'opération (au lieu de la développer régressivement), tout comme lorsque j'*effectue* l'opération qui permet de passer de l'écriture 2+1 à l'écriture 3. Mais je peux aussi, depuis quelques décennies, tâcher de trouver un ordinateur dont le fonctionnement assumera effectivement ces « blancs » au titre de ses propres transitions d'état.

L'argument de ZÉNON signifie qu'il est impossible de réduire un changement (mouvement, transition, etc.), en tant qu'il a lieu effectivement, à du non-changement (repos, juxtapositions inertes, etc.). L'argument de décomposition des « blancs » signifie qu'il est impossible de réduire un « blanc », en tant qu'il est associé à quelque chose qui se produit effectivement, à du « non-blanc », en l'occurrence à des écritures « en noir ». On peut maintenant entrevoir le *montage* qui sous-tend certaines articulations majeures de la positivité scientifique actuelle. Ce montage consiste à prendre argument de ces deux impossibilités pour installer le *coup de force* consistant à poser l'*équivalence théorique* entre ces deux impossibilités, c'est-à-dire l'équivalence entre, d'une part, une *effectivité* irréductible (côté "réalité") et, d'autre part, le développement régressif sans fin d'un *blanc* (médiation de l'écriture). Cette idée, saugrenue au premier abord, est loin d'être stupide, et relève, en son principe, du bon sens : ce qui est impossible le demeure, de sorte que ce qui est réputé inaccessible ne saurait être adéquatement saisi que grâce à quelque chose qui soit, lui aussi, réputé inaccessible.

Modèles

Regardons d'un peu plus près le cas particulier des modèles compris comme des calculs, c'est-à-dire le cas où une chose (ou, si on préfère, un système au sens large) se manifeste (ou se laisse saisir) comme réductible à du calculable. Le schéma de la médiation s'applique, puisque nous ne savons pas actuellement concevoir de calculs autrement que sous la forme d'opérations appliquées à des écritures. Je raisonne, pour simplifier, sur une transition :



À gauche de la médiation, côté "chose", figure la chose, qui, par hypothèse, n'est pas ultimement connue, sinon il serait inutile de tenter d'en faire un modèle ; à droite de la médiation, côté "calcul", se trouve *quelque chose* qui assume l'effectivité du calcul : ce peut être une calculette, un ordinateur, ou simplement quelqu'un qui fait le calcul "à la main". Notons que ce *quelque chose* qui assume une telle effectivité n'est pas une moins une « chose » que la chose à modéliser.

Le côté "chose". Pour qu'il soit concevable de modéliser une chose, il convient de supposer que cette chose peut donner lieu à des traces (via des mesures, des observations, une discrétisation, une représentation, etc.) qu'on puisse identifier à des écritures « en noir ». Ces écritures, qui peuvent se comprendre comme associées à des *états* de la chose, sont les écritures auxquelles s'appliquent les opérations intervenant dans le calcul ; ce sont aussi ces écritures qui permettent la corroboration du modèle. L'argument de ZÉNON est maintenant applicable aux transitions d'états, c'est-à-dire que, quelle que soit la finesse de décomposition choisie pour

déterminer les états, les transitions *entre* ces états ne peuvent donner lieu à des traces, ni, *a fortiori*, se trouver associées à des écritures « en noir ». Il y a, en quelque sorte, *défaut de trace*, défaut qui donne lieu, dans les écritures de la médiation, à des « blancs ».

Le côté "calcul". On recommence exactement le même raisonnement, car un calcul ne s'effectue pas "tout seul" : les opérations appliquées aux écritures doivent être effectuées, que ce soit par une machine ou par quelqu'un. Il s'ensuit que le bord 2 de la médiation est assujéti au même montage que le bord 1, à cette différence près que la médiation fonctionne dans l'autre sens : ce sont les « blancs » (issus de l'effectivité de la chose) qui doivent maintenant être assumés comme effectivité des opérations du calcul.

La médiation. Tandis que traces et écritures « en noir » sont amenées en coïncidence, bord 1 (côté "chose") et bord 2 (côté "calcul"), les « blancs » sont le lieu d'une **substitution d'effectivités** : l'effectivité des transitions d'état de la chose elle-même (côté "chose") est remplacée, via les « blancs » de la médiation, par une **autre** effectivité, en l'occurrence l'effectivité des opérations du calcul (côté "calcul"). Prenons un peu de recul : sans une telle substitution, il faudrait que la chose assume sa propre effectivité, et aucune modélisation n'aurait lieu. Corrélativement, il n'y a de modélisation concevable que grâce à une telle substitution des effectivités.

Remarques

Les raisonnements que je viens d'exposer ne concernent pas les appareils d'observation ou de mesure ; ils ne concernent pas non plus les appareils perceptifs de l'homme ; de manière générale, ils ne concernent pas spécifiquement le rapport à la réalité physique, car le côté "choses" peut aussi correspondre à des « choses abstraites » (objets logico-mathématiques), ou à toute autre chose. Ces raisonnements concernent exclusivement la *médiation de l'écriture*, ou, plus précisément, certaines conditions relatives à la mise en oeuvre d'une positivité liée à la médiation de l'écriture. En conséquence, ces raisonnements ne sont pas spécifiques à la méthode expérimentale, mais concernent potentiellement tout discours ou toute théorie impliquant une telle positivité. Cette remarque étant faite, on peut alors rétroactivement comprendre que certaines difficultés ou problématiques débattues dans le contexte des sciences expérimentales se trouvent en fait emmêlées, de manière [le plus souvent] inaperçue, avec les conditions générales de cette positivité, ce qui a pu laisser supposer que ces difficultés ou problématiques étaient propres au domaine expérimental.

Apparaître en retrait. L'effectivité des transitions (côté "chose") *ne passe pas* le bord 1 de la médiation permettant d'associer des écritures « en noir » à la chose ; toutefois, cette effectivité n'est pas perdue ni oubliée, puisqu'elle est recueillie comme des « blancs », compris comme équivalents à des développements sans fin. Cette effectivité joue ici le rôle d'un *reste à savoir* : dire que ce reste est à la fois effectif et indécélable ne signifie pas qu'il ne se manifeste pas du tout, mais seulement qu'il demeure en retrait (« en blanc », indécélable) *relativement* à la médiation qui provoque une positivation partielle (« en noir », décelable) de la chose. Il n'y a de transitions *entre* états que s'il y a des états ; mais il n'y a d'états que séparés *et* reliés par des transitions. De même, dans l'écriture, il n'y a de *blancs* qu'entre deux *noirs*, et de *noirs* qu'entre deux *blancs*. Synthétiquement, pour qu'il soit seulement concevable qu'une chose se manifeste comme réductible à du calculable, il faut que cette chose demeure partiellement en retrait, c'est-à-dire que quelque chose de cette chose échappe.

Trois corollaires. 1— Reconnaître qu'une chose se manifeste comme réductible à du calculable, c'est aussi reconnaître que quelque chose de cette chose échappe nécessairement. 2— Puisque les corroborations ne concernent que les écritures « en noir », tout ce qui, dans la médiation, est recueilli « en blanc », échappe aux corroborations. 3— Il suffit d'appliquer les critères normatifs maximaux impliquant des modélisations effectives prédictives pour établir que quelque chose échappe *nécessairement* dans les choses ainsi modélisées.

Généralisation. J'ai traité le cas particulier des modèles liés aux calculs ; toutefois, il suffit de remarquer qu'il n'y a pas de formalisation logico-mathématique actuellement concevable sans l'intervention d'écritures et d'opérations *effectivement appliquées* à ces écritures (ne serait-ce que lors de la démonstration d'un théorème), pour que les mêmes arguments soient généralisables, après les transpositions qui s'imposent, à l'entreprise de la formalisation logique et mathématique *dans son ensemble*. Par conséquent : 1— reconnaître qu'une chose est formalisable, c'est aussi reconnaître que quelque chose de cette chose échappe nécessairement. 2— La formalisation ne serait même pas concevable si la formalisation n'impliquait pas que quelque chose échappe du seul

fait de formaliser. 3— Il suffit d'appliquer les critères normatifs maximaux impliquant des formalisations (logiques ou mathématiques) pour établir que quelque chose échappe *nécessairement* dans les choses ainsi formalisées.

Subjectum

Ce n'est pas parce que nous apprenons à lire, à écrire et à compter dès l'école primaire que les opérations sur les écritures relèvent de l'évidence (de la même manière que le fait que le fait de parler ne signifie pas que nous sachions ultimement ce que parler veut dire). Corrélativement, ce n'est pas parce que nous savons effectuer des opérations sur des écritures que nous savons ultimement tout ce qu'impliquent de telles effectuations. Les théories de la calculabilité élaborées depuis les années vingt ne seraient pas concevables s'il n'avait été pressenti quelque difficulté à l'endroit de ce qui passe pour le plus évident, ce qui se traduit par le fait que l'objectif majeur de ces théories est d'obtenir, par voie démonstrative, au moins un théorème négatif concernant la calculabilité. Cet exemple de la modélisation n'est qu'un cas particulier où l'essentiel est d'apercevoir qu'un *reste à savoir*, côté "chose", est assumé, via les « blancs » de la médiation, par un *reste à savoir* mobilisé côté "calcul". Plus généralement, les montages de la positivité déterminent une médiation qui, indissociablement, sépare et relie un côté « objet » et un côté « sujet », tout en impliquant une *double concordance*, dont les deux faces sont aussi indissociables que le recto et le verso d'une feuille de papier :

côté « objet »	médiation « écritures »	côté « sujet »	
<u>tangible</u>	<u>noir</u>	<u>apparent</u>	<u>savoir</u>
subjectum (effectif)	blanc (sans fin)	subjectum (effectif)	reste à savoir (inépuisable)

D'une part, il y a une *concordance apparente*, liée aux écritures « en noir », et réputée tangible, formelle, positive, etc., et ce qu'on reconnaît usuellement comme *savoir* (dans le contexte des sciences positives) est indissociable de protocoles concernant cette concordance apparente, qu'il s'agisse des corroborations (sciences expérimentales), des démonstrations (logique et mathématiques), ou des modélisations les plus diverses. D'autre part, il y a une *concordance sous-jacente*, liée aux « blancs » de la médiation, et qui permet, par substitution des effectivités, que le *reste à savoir* côté « objet » soit convenablement assumé par un *reste à savoir* lié au côté « sujet », de telle manière que rien ne soit perdu ni laissé de côté.

Si on admet que le mot *subjectum* puisse convenir à un *reste à savoir*, on comprendra qu'il y a un *subjectum* côté « objet », un *subjectum* côté « sujet », et que la médiation, qui comporte également un *subjectum*, a pour fonction d'adapter (comme une sorte d'appareil d'optique) le *subjectum* côté « objet » de telle manière qu'il puisse, par une substitution appropriée, se trouver assumé effectivement en tant que *subjectum* côté « sujet ». Bref, on mobilise ce qui échappe côté « sujet » pour assumer ce qui échappe côté « objet ».

Discours de fondement

Fonder

Ce résumé succinct de mon propre cheminement signifie simplement qu'un ré-examen des évidences et des postulats implicites qui régissent actuellement l'usage de l'écriture dans la positivité scientifique actuelle est pris dans un blocage théorique particulièrement fondamental puisqu'il porte atteinte aux critères normatifs maximaux. Un ré-examen éventuel de ces critères provoque un *conflit de fondements*, puisqu'il s'agit alors de *ré-interpréter* la positivité qui régit l'articulation entre ces critères et l'ensemble du savoir qui s'y trouve assujetti. Or, une telle ré-interprétation n'est pas concevable sans un ré-examen de l'idée même de *fondement*, idée qui est elle-même prise dans un blocage théorique, que j'ai très schématiquement situé à l'articulation des deux thématiques du socle et de l'abîme, blocage dont on suit le fil d'Ariane dans le filigrane des grands textes philosophiques depuis l'Antiquité grecque jusqu'à nos jours. Ainsi, par exemple, à relire ARISTOTE installant le principe de contradiction comme étant le plus ferme de tous pour la connaissance de tout être quel qu'il soit, on sera peut-être étonné d'apercevoir à quel point cette fermeté superlative dépend d'une positivité dont les conditions draconiennes n'ont rien à envier à celles qui régissent la positivité scientifique actuelle, au point qu'il

faudra peut-être relire un jour la *Métaphysique*, en son montage le plus fondamental, comme s'il s'agissait d'une science positive pour parvenir à déchiffrer enfin la positivité scientifique actuelle comme s'il s'agissait d'une métaphysique.

Que les exemples précédemment étudiés soient prélevés dans le champ de la positivité scientifique actuelle ne doit pas laisser imaginer que seule cette positivité serait assujettie à de telles médiations ; tout au contraire devons-nous situer cette positivité dans la perspective des deux médiations fondamentales liées à l'*autre côté de la parole*, donc à un défaut de parole, et à l'*autre côté de l'écriture*, donc à un défaut d'écriture. Tout ce que j'expose ici invite à une manière de *lâcher prise*, c'est-à-dire à une manière de *renoncement* quant à ce qui serait l'échafaudage d'une tour de Babel s'élevant jusqu'au ciel en prenant appui sur un socle d'une ultime solidité. Renoncer à quoi ? — *je ne sais pas* — et c'est ce *je ne sais pas* que j'ai cru devoir rapporter à la *question des fondements* en tant qu'elle concerne tout discours *en tant que discours*. Dans la perspective de la question des fondements, j'ai traduit ce renoncement par l'énoncé :

(QUESTION). Il est impossible de « fonder absolument »

Cet énoncé notifie que la question des fondements se pose « parce que » il est impossible de « fonder absolument ». En tant que *fonder* concerne aujourd'hui, *fonder* demeure un *fonder quand même*. C'est ce *quand même* qui me presse de renoncer — à quoi ? — à ce qu'il y aurait s'il n'était pas impossible de « fonder absolument », renoncement qui ouvre l'avoir-lieu de *fondement*, comme une manière de *reste à...* qu'il m'échoit d'assumer *hic et nunc* comme un *je ne sais pas*. A cet égard, *fondement* exige l'assujettissement : aucun discours n'est fondé *pour moi* sans que j'assume *comme sujet* ce qui lui procure *fondement*. Un *discours de fondement* ne saurait donc être lui-même fondé qu'à se reconnaître n'être pas « absolument fondé », ce qui signifie qu'il ne peut espérer mieux qu'approcher ce *reste à...* d'une manière « convenablement inadéquate ». Un discours de fondement n'est donc pas un discours « hors » ou « au-delà » du discours ou du monde, puisqu'il dépend lui aussi d'un *reste à...* qui se situe au centre de gravité d'un tripôle *fondement, limite* et *possibilité*. On ne peut dire « absolument » ce que *fondement* signifie — c'est encore un défaut d'une parole — de sorte que l'idée même de fondement est, elle aussi, en devenir.

Doute, certitude, fragilité

Cet énoncé ne vise pas l'extinction du doute, fût-il hyperbolique, pour glisser *indubitable* sur *certitude*. Quand bien même j'aurais trouvé quelque énoncé dont je serais parvenu à me convaincre que je ne peux plus imaginer aucune raison permettant de le récuser, alors, si j'assume qu'il est impossible « fonder absolument », j'assume aussi que cette conviction est l'expérience *hic et nunc* de la présence, à la fois indécélable et effective, d'un *reste à...* qui se dérobe à l'entreprise du doute : cette expérience est, proprement, *certitude apodictique*.

Le doute ne cesse donc pas avec l'indubitabilité, qui n'est qu'une sorte d'effet apparent, un seuil à partir de quoi le doute devient un suspens, mieux, une *attente*. Le doute se prolonge au-delà de ce seuil, car l'impossibilité de « fonder absolument » notifie que les fondements d'un discours sont *toujours* révocables, même si pendant des années, voire des siècles, l'accès à une telle révocation demeure bloqué. Tout énoncé fondamental est donc *fragile*, parce qu'il sera le premier à « sauter » lors d'une telle révocation ; mais les énoncés fondamentaux sont cependant *résistants* en proportion du blocage qui retarde, pour un temps, cette révocation. Les énoncés fondamentaux sont des *fragments d'un montage* destiné à rendre praticable l'effectivité du *reste à...* qui s'y trouve impliqué ; et, loin de subir ce *reste à...* comme un quelque chose qu'il faudrait à tout prix éliminer ou tenir à l'écart, les montage fondamentaux ont pour effet de *manoeuvrer* l'effectivité de ce *reste à...* pour lui faire jouer le rôle d'une sorte de clé de voûte du montage lui-même : on ne peut espérer meilleure conservation de ce *reste à...* ! Les énoncés fondamentaux sont certes fragiles, mais ils sont bien protégés, d'autant mieux protégés que le *reste à...* qu'ils impliquent est plus indispensable tout en demeurant indécélable.

Doute, certitude, fragilité : chaque terme de ce tripôle est le lien des deux autres, et aucun ne peut varier sans que les deux autres ne varient corrélativement dans le même sens ; ainsi un accroissement de certitude ne s'obtient qu'au prix d'un accroissement corrélatif du doute et de la fragilité. La certitude n'est donc pas un état, ni un acquis, et encore moins la consistance d'un énoncé ; cette *expérience* de la certitude, c'est-à-dire d'un quelque chose à la fois indécélable et effectif, porte le *quand même* qu'implique l'impossibilité de « fonder absolument », ce *quand même* qui est aussi l'attente d'une révocation. Si difficile à situer, *certitude* est maintenant renouvelé, libéré des enchaînements qui le retiennent habituellement : *certitude* ne coïncide pas avec *indubitable*,

n'obtient aucun repos de *absolu*, se moque de *fermeté*, ne négocie le suffrage d'aucun *protocole* (preuve, démonstration, corroboration, etc.). Comme la Sphinx, la certitude n'existe que dans le risque qui la détermine à ne s'exposer que pour provoquer sa propre révocation. L'expérience d'une certitude ne cesse d'être renouvelée et ré-effectuée, expérience au cours de laquelle je m'assujettis d'assumer comme un défaut d'une parole cette révocation que je ne prononce pas — *reste à dire* — jusqu'au jour où, par l'effet de quelque circonstance aussi fortuite qu'inévitable, se trouve dévoilé, comme par mégarde, le ressort qui en maintenait jusque-là l'ajointement sans faille décelable.

D'un autre savoir

Ce que je viens d'esquisser à grands traits suggère que *fondement* n'est à comprendre ni comme un abîme sans fond, ni comme un socle ultime, mais comme un *reste à...*, devant être assumé, et qui se présente à la fois comme *effectif* (d'où la supposition des socles), comme *indécelable* quant à la médiation qui en recueille la présence (d'où la supposition de socles ultimes), et comme *inépuisable* (d'où les pressentiments d'un abîme sans fond). Ce *reste à...*, dont je ne fais pas mystère qu'il n'est intelligible qu'à assumer régressivement le *reste à...* qui en porte l'énigme, est lui-même à situer, par l'effet d'une sorte d'équivalence, au centre de gravité du tripôle *fondement, limite et possibilité* (ou *applicabilité*). Ce *reste à...* peut alors être décliné, qu'il s'agisse d'un *reste à dire* à l'égard du dire, d'un *reste à savoir* à l'égard du savoir, d'un *reste à écrire* à l'égard de l'écrire, d'un *reste à interpréter* à l'égard de l'interprétation, d'un *reste à peindre* à l'égard de la peinture, d'un *reste à cinématographier* à l'égard du cinématographe, etc., chaque champ se caractérisant ainsi de se situer, et même de se centrer, sur la conservation de ce qui lui échappe *en propre*, comme une manière de se tenir *devant la loi*, non que *la loi* soit de la sorte de celles qu'on peut *dire* ou *écrire*, lesquelles constituent *les lois*, mais qu'elle soit bien plutôt ce qui se trouve de l'autre côté de la médiation, et à quoi on ne peut accéder en tant que tel, comme le notifie très précisément, dans la nouvelle de Franz KAFKA, la porte qui se ferme quand on l'atteint, et devant quoi on attend.

La résignation face à laquelle nous nous trouvons actuellement, d'admettre ou d'accepter, quoiqu'on en ait éventuellement, que cette positivité scientifique serait finalement dispensée de toute confrontation avec la question des fondements, n'est pas concevable sans qu'il nous faille reconnaître corrélativement que les discours qui avaient traditionnellement la charge d'assumer ce questionnement (philosophie, droit, et théologie, par exemple) n'ont pas été en mesure de le renouveler d'une manière appropriée et/ou de le faire entendre d'une manière qui soit suffisamment audible. Il n'en reste pas moins, dans les faits, que cette normativité n'a d'autre légitimité que celle que nous lui concédons en ce point fondamental, concession qui notifie qu'elle dépend elle-même d'un *autre savoir*, qu'on ne saurait circonscrire dans les protocoles positifs que cette normativité reconnaît puisqu'ils en dépendent, ce savoir que nous assumons à notre insu en effectuant cette concession. Mesurons bien l'enjeu de la boucle singulière qui tend à se fermer autour de la normativité scientifique actuelle : à faire valoir qu'elle peut se soustraire à la question de ce qui la fonde, elle laisse entendre qu'elle est dispensée d'une telle obligation, c'est-à-dire que cet *autre savoir* n'a, en ce qui la concerne, aucun *avoir-lieu*, de sorte qu'en occupant peu à peu la place hégémonique des explications dernières, ce savoir finit par disparaître du champ qu'elle régit, sans laisser de trace apparente. La boucle se referme lorsque, prenant appui *sans précaution* sur la lecture normative des résultats qu'elle cautionne, il ne reste d'autre possibilité que de se plier, soit à son hégémonie, soit à la coupure qui l'isole du reste des discours.

Prenons un peu de recul pour voir la positivité scientifique actuelle comme un paysage que le regard embrasserait d'un seul coup, on verra que cette immense construction est d'abord une extraordinaire entreprise de déchiffrement, d'interprétation et de commentaire de l'écriture « pas sans blanc ». Le monde que nous dépeint cette positivité, qu'il s'agisse de la « réalité » des sciences expérimentales, de l'univers des « objets » logico-mathématiques, du champ de l'information et des traitements associés, etc., tout cela n'est encore que *l'autre côté de l'écriture*.

« Toute lecture nouvelle de l'univers est lecture initiale du Livre¹. »

1. Edmond JABES, *El, ou le dernier livre*, Gallimard, Paris, 1973.